



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

HAUTE-SAVOIE

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°74-2020-187

PUBLIÉ LE 12 OCTOBRE 2020

Sommaire

DSDEN 74

74-2020-10-09-003 - ARRÊTÉ DSDEN/SG/MCBM/2020-0032 relatif à la modification de la composition nominative de la commission permanente d'action sociale (2 pages)	Page 3
74-2020-10-08-002 - ARRÊTÉ DSDEN/SG/MCBM/2020-0033 relatif à la modification de la composition nominative de la commission départementale d'action sociale (3 pages)	Page 6
74-2020-10-08-003 - ARRÊTÉ DSDEN/SG/MCBM/2020-0034 relatif à la modification de la composition nominative du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail départemental de la Haute-Savoie (2 pages)	Page 10

DSDEN 74

74-2020-10-09-003

ARRÊTÉ DSDEN/SG/MCBM/2020-0032

relatif à la modification de la composition nominative de la
commission permanente d'action sociale

Direction des Services Départementaux
de l'Éducation Nationale
de la Haute-Savoie
Service médical et social des personnels
Références: SG/MCBM

Anney, le 09 octobre 2020

LA DIRECTRICE ACADEMIQUE
DES SERVICES DE L'EDUCATION NATIONALE
DE HAUTE-SAVOIE

ARRÊTÉ DSDEN/SG/MCBM/2020-0032

relatif à la modification de la composition nominative de la commission permanente d'action sociale

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, notamment ses articles 8 bis et 9, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

VU le décret n° 2006-21 du 6 janvier 2006 relatif à l'action sociale au bénéfice des personnels de l'Etat ;

VU le décret le décret n° 2012-16 du 5 janvier 2012 relatif à l'organisation académique ;

VU l'arrêté du 8 avril 2011 portant création du comité technique ministériel et des comités techniques des services déconcentrés du ministère chargé de l'éducation nationale ;

VU l'arrêté du 1^{er} juillet 2011 portant création du comité technique d'administration centrale des ministères chargés de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur et de la recherche ;

VU l'avis de la commission nationale d'action sociale du 29 janvier 2013 ;

VU l'arrêté ministériel du 7 mars 2013 relatif au rôle et à la composition de la commission nationale, des commissions académiques et départementales et de la commission centrale d'action sociale ;

VU le règlement intérieur de la commission départementale d'action sociale approuvé le 26 novembre 2013 ;

VU l'arrêté du 04 juin 2018 fixant la date des élections professionnelles dans la fonction publique de l'État ;

VU le procès-verbal de dépouillement du 06 décembre 2018 concernant les élections des représentants du personnel au comité technique spécial départemental de la Haute-Savoie ;

VU les résultats des élections du 13 mai 2020 concernant les représentants de la MGEN ;

VU l'arrêté rectoral SJC N°2020-45 du 25 août 2020 donnant délégation de signature à Mme Vincent Mireille, directrice académique des services de l'éducation nationale de la Haute-Savoie ;

VU les propositions présentées par les organisations syndicales ;

ARRETE

Article 1 : La composition de la commission permanente d'action sociale du département de la Haute-Savoie est modifiée comme suit :

Représentants de l'administration :

- La directrice académique ou son représentant

Représentants des fédérations des fonctionnaires :

SGEN-CFDT

Membre titulaire :

- Mme Bonmarin Sandrine

Membre suppléant :

- M. Fontaine Claude

FSU

Membre titulaire :

- M. Charton Jean-Luc

Membre suppléant :

- M. Lecomte Sylvain

UNSA-Education :

Membre titulaire :

- Mme Heretick Catherine

Membre suppléant :

- Mme MUGNIER Cécile

Représentants de la mutuelle générale de l'éducation nationale :

Membres titulaires :

- Mme Bregeard Bernadette

- M. Rey Pascal

Membres suppléants :

- Mme Heuillard Martine

- M. Viotto Laurent

Article 2 : Le président est assisté en tant que de besoin par le ou les représentants de l'administration exerçant auprès de lui des fonctions de responsabilité et intéressés par les questions relatives à l'action sociale. Assiste en outre aux réunions de la commission permanente d'action sociale, l'assistante sociale des personnels.

Article 3 : Le mandat des représentants des personnels d'une durée de quatre ans débute le 11 janvier 2019.

Article 4 : L'arrêté annule et remplace l'arrêté n° 2020-0013 du 25 mai 2020

Article 5 : Mme la secrétaire générale de la direction des services départementaux de l'éducation nationale de la Haute-Savoie est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture.

La directrice académique des services de l'éducation nationale
de la Haute-Savoie,

Mireille VINCENT

DSDEN 74

74-2020-10-08-002

ARRÊTÉ DSDEN/SG/MCBM/2020-0033
relatif à la modification de la composition nominative de la
commission départementale d'action sociale

Anney, le 09 octobre 2020

Direction des Services Départementaux
de l'Education Nationale
de la Haute-Savoie
Service médical et social des personnels
Références: SG/MCBM

LA DIRECTRICE ACADEMIQUE
DES SERVICES DE L'EDUCATION NATIONALE
DE HAUTE-SAVOIE

**ARRÊTÉ DSDEN/SG/MCBM/2020-0033
relatif à la modification de la composition nominative de la commission départementale d'action sociale**

- VU** la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, notamment ses articles 8 bis et 9, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;
- VU** le décret n° 2006-21 du 6 janvier 2006 relatif à l'action sociale au bénéfice des personnels de l'Etat ;
- VU** le décret le décret n° 2012-16 du 5 janvier 2012 relatif à l'organisation académique ;
- VU** l'arrêté du 8 avril 2011 portant création du comité technique ministériel et des comités techniques des services déconcentrés du ministère chargé de l'éducation nationale ;
- VU** l'arrêté du 1^{er} juillet 2011 portant création du comité technique d'administration centrale des ministères chargés de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur et de la recherche ;
- VU** l'avis de la commission nationale d'action sociale du 29 janvier 2013 ;
- VU** l'arrêté ministériel du 7 mars 2013 relatif au rôle et à la composition de la commission nationale, des commissions académiques et départementales et de la commission centrale d'action sociale ;
- VU** le règlement intérieur de la commission départementale d'action sociale approuvé le 26 novembre 2013 ;
- VU** l'arrêté du 04 juin 2018 fixant la date des élections professionnelles dans la fonction publique de l'État ;
- VU** le procès-verbal de dépouillement du 06 décembre 2018 concernant les élections des représentants du personnel au comité technique spécial départemental de la Haute-Savoie ;
- VU** l'arrêté rectoral n° 2018-54 du 03 juillet 2018 donnant délégation de signature à Mme Vincent Mireille, directrice académique des services de l'éducation nationale ;
- VU** les résultats des élections du 13 mai 2020 concernant les représentants de la MGEN ;
- VU** l'arrêté rectoral SJC N° 2020-45 du 25 août 2020 donnant délégation de signature à Mme Vincent Mireille, directrice académique des services de l'éducation nationale ;
- VU** les propositions présentées par les organisations syndicales ;

ARRETE

Article 1 : La composition de la commission départementale d'action sociale du département de la Haute-Savoie est modifiée comme suit :

Représentants de l'administration :

Membres titulaires :

- Mme Vincent Mireille – directrice académique des services départementaux de l'éducation nationale, ou son représentant – présidente
- M. Lamotte Marc – principal du Collège Les Allobroges à La Roche sur Foron

Représentants des fédérations des fonctionnaires :

SGEN-CFDT

Membres titulaires :

- Mme Bonmarin Sandrine
- M. Fontaine Claude

Membres suppléants :

- M. Zibell Grégoire
- Mme Unal Véronique

FSU

Membres titulaires :

- M. Charton Jean-Luc
- M. Lecomte Sylvain

Membres suppléants :

- Mme Delarue Marie
- M. Fourneyron Mathieu

UNSA-Education :

Membre titulaire :

- Mme Heretick Catherine

Membre suppléant :

- Mme Céline Mugnier

Représentants de la mutuelle générale de l'éducation nationale :

Membres titulaires :

- Mme Bregard Bernadette
- Mme Merrien Chantal
- M. Rey Pascal
- Mme Touzan Sophie
- M. Viotto Laurent

Membres suppléants :

- M. Dussol Xavier
- M Excoffier Raymond
- Mme Heuillard Martine
- M. Hugon Gilles
- M. Jack Meynet

Article 2 : Le président est assisté en tant que de besoin par le ou les représentants de l'administration exerçant auprès de lui des fonctions de responsabilité et intéressés par les questions relatives à l'action sociale. Assiste en outre aux réunions de la commission départementale d'action sociale, l'assistante sociale des personnels.

Article 3 : Le mandat des représentants des personnels d'une durée de quatre ans débute le 11 janvier 2019.

Article 4 : L'arrêté annule et remplace l'arrêté n° 2020-0012 du 25 mai 2020

Article 5 : Mme la secrétaire générale de la direction des services départementaux de l'éducation nationale de la Haute-Savoie est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture.

La directrice académique des services de l'éducation nationale
de la Haute-Savoie

Mireille VINCENT



DSDEN 74

74-2020-10-08-003

ARRÊTÉ DSDEN/SG/MCBM/2020-0034

relatif à la modification de la composition nominative du
comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail
départemental de la Haute-Savoie



Annecy, le 08 octobre 2020

Direction des Services Départementaux
de l'Education Nationale
de la Haute-Savoie
Division Budgétaire
Références: SG/MCBM

LA DIRECTRICE ACADEMIQUE
DES SERVICES DE L'EDUCATION NATIONALE
DE LA HAUTE-SAVOIE

ARRÊTÉ DSDEN/SG/MCBM/2020-0034

relatif à la modification de la composition nominative du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail départemental de la Haute-Savoie

L'inspectrice d'académie, directrice académique des services de l'éducation nationale de la Haute-Savoie,

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, notamment les articles 8 bis et 9, ensemble loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat;

VU le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et la sécurité au travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

VU le décret n° 2011-184 du 15 février 2011 relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'Etat modifié;

VU l'arrêté du 1^{er} décembre 2011 portant création du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail ministériel et des comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail des services déconcentrés relevant du ministère chargé de l'éducation nationale modifié;

VU l'arrêté SG n°2014-95 relatif à la composition des comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail départementaux de l'académie de Grenoble;

VU l'arrêté rectoral n°2018-54 du 03 juillet 2018 donnant délégation de signature à Mme Mireille VINCENT directrice académique des services de l'éducation nationale de Haute-Savoie;

VU le procès-verbal de dépouillement du 06 décembre 2018 concernant les élections des représentants du personnel au comité technique spécial départemental de la Haute-Savoie;

VU l'arrêté rectoral SJC N°2020-45 du 25 août 2020 donnant délégation de signature à Mme Mireille VINCENT directrice académique des services de l'éducation nationale de Haute-Savoie;

VU les propositions des organisations syndicales;

ARRETE

Article 1 : L'arrêté DSDEN/SG/AA/2019-0012 du 08 février 2019 est modifié ainsi qu'il suit :

Représentants de l'administration :

Membres titulaires :

- Mme VINCENT Mireille – directrice académique, ou son représentant – présidente
- Mme BÉBIN-MÉHAULT, secrétaire générale

Représentants des fédérations des fonctionnaires :

FSU :

Membres titulaires :

- Mme WALTHERT-SELOSSE Catherine
- M. LOMBART Michel
- M. CERONI Stéphane

Membres suppléants :

- Mme JOURNAUD Corinne
- Mme TROSZCZYNSKI Céline
- M. LOMBARD Benjamin

SGEN-CFDT

Membres titulaires :

- M. FONTAINE Claude
- Mme VUAILLAT Stéphanie
- M. ZIBELL Grégoire

Membres suppléants :

- Mme BONMARIN Sandrine
- Mme PENEAU-KEMPF
- M. DUFÉY André

UNSA-Education :

Membre titulaire :

- M. FUSS Emmanuel

Membre suppléant :

- M. ANTHOINE Philippe

Article 2 : Mme la secrétaire générale de la direction des services départementaux de l'éducation nationale de la Haute-Savoie est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture.

La directrice académique des services de l'éducation nationale
de la Haute-Savoie,

Mireille VINCENT